

AMAP du Potager
3 Place Dewailly
80 000 AMIENS
Référénte : Sandra Giraudet
☎ 0644752809

amap@amapdupotager.fr
Site : www.amapdupotager.fr



Cedric Hoeppe
Agriculture Biologique (AB)
80/129440/957876
1 rue de Fourquillers
80250 COULEMELLE
Producteurs :
Mr Cedric Hoeppe
☎ 0678644658



Contrat de partage de récolte de « légumes » «hiver » 11 novembre 2021 au 31 mars 2022

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans la charte des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), disponible auprès de l'association ou du réseau Amaps Haut De France .

Engagements des producteurs :

- Livrer chaque semaine des produits frais de saison issus de leur production ou à défaut de producteurs eux-mêmes certifiés Agriculture Biologique (AB).
- Etre transparents sur ses méthodes de travail.
-

Engagements de l'adhérent :

- Etre adhérent à l'association « Amap du Potager», cotisation annuelle de 12€ .
- Pré-payer tous ses paniers pour la saison complète.
- En cas d'absence, s'assurer de trouver un remplaçant pour faire prendre son panier).
- Tout panier non retiré ne pourra être récupéré.
- Dans la mesure du possible, participer à l'aide à la distribution au moins 1 fois par saison, et régulièrement aux réunions de fin de saison, d'assemblée générale, et exceptionnelles.

Engagements communs :

- Les partenaires s'engagent à partager les risques et bénéfices naturels liés à l'activité agricole (sous- ou sur-production) et à faire part au collectif des soucis rencontrés.
- Aucune décision entraînant un changement majeur dans les engagements ci-dessus ne sera prise sans concertation entre les consommateurs (ou leur représentant) et les producteurs.

Panier hebdomadaire :

- Estimation du nombre de légumes différents dans un panier : entre 3 et 6 suivant la taille du panier choisi, il peut y avoir un produit transformé ou fruit bio corse à la place d'un légume.
- Prix de la saison de 19 semaines de distributions: grand panier 380€ soit 20€ le grand panier, ou moyen panier 285 € soit 15€ le moyen panier, ou petit panier 190€ soit 10€ le petit panier
- La saison débute le 11 novembre 2021 et se termine le 31 mars 2022, il n'y aura pas de distribution le 04 novembre , le 30 décembre et une date fin janvier début février 2022 .
- Pas de légumes du 07 avril au jeudi 12 mai 2022 inclus (trêve hivernale)
- Modalité de paiement : En 1, 2 ou 3 chèques , à la signature de l'engagement
- L'adhérent préparera son panier avec l'aide des bénévoles, **ne pas oublier d'amener son ou ses paniers.**

Jour de distribution :

Tous les jeudis de 18H00 à 19H30 devant la Maison du Colonel, au 60 square Friant à Amiens, ou dans les locaux de l'AUBERGE DE JEUNESSE, 30 square Friant Les 4 Chênes (lorsqu'il n'y aura plus de passe sanitaire)

- 1^{ère} distribution : 11/11/2021
- Dernière distribution : 31/03/2022

Règlements au producteur: Mr Cédric Hoeppe

- Espèces
 Chèque(s) à l'ordre de Mr Hoeppe

Numéro(s) de chèque(s) et mois de prélèvement.

1. Novembre
2. Décembre
3. Janvier

- | | | |
|--|--|---|
| <input type="checkbox"/> Grand Panier 20€
20 X 19 semaines = 380 €
1 règlement de 380€
2 règlements de 190€
1 règlement de 128€+ 2 de 126€ | <input type="checkbox"/> Moyen Panier 15€
15 x 19 semaines = 285 €
1 règlement de 285€
2 règlements de 142.50€
3 règlements de 95€ | <input type="checkbox"/> Petit Panier 10€
10 X 19 semaines = 190 €
1 règlement de 190€
2 règlements de 95€
1 règlement de 64€+ 2 de 63€ |
|--|--|---|

- J'autorise l'association à communiquer mes coordonnées à d'autres adhérents de l'association.

Coordonnées (en majuscule):

Nom :

Prénom :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse E-mail (en majuscule) :

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique....) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues, avec la possibilité d'une diminution des quantités de légumes ou de la perte d'un maximum de deux paniers. Au cas où la situation se prolongerait, une réunion spécifique devra réunir les adhérents et les producteurs.

Ce contrat est établi en 2 exemplaires, un exemplaire à l'association et un exemplaire à l'adhérent.

Fait à _____ le _____

Nom et signature adhérent

Producteur : Cédric Hoeppe

Signature